

Données personnelles - SG2-CHA Demande de Poste Adapté de Courte Durée (PACD) sur Colibris

MENTION D'INFORMATION - SG2-CHA Demande de Poste Adapté de Courte Durée (PACD) sur Colibris - Version du 17 janvier 2025

Intitulé du traitement : SG2-CHA Demande de Poste Adapté de Courte Durée (PACD) sur Colibris

Identité et coordonnées du responsable de traitement et de la DPO :

- **Responsable de traitement :** Monsieur Rostane Mehdi, recteur de l'académie de La Réunion / ce.recteur@ac-reunion.fr
- **Service détenant la maîtrise d'ouvrage et agissant pour le compte du responsable de traitement :** Direction des ressources humaines, service du correspondant handicap académique, correspondant-handicap@ac-reunion.fr
- **Déléguée à la protection des données académique :** dpd@ac-reunion.fr

Objet du traitement de données :

- **Finalités :**
 - Formuler une demande d'affectation en Poste Adapté de Courte Durée (PACD) via la plateforme Colibris dans le cadre de la politique académique d'accompagnement des personnels en difficulté de santé.
 - Instruire les demandes dans le cadre d'une première affectation et/ou d'un renouvellement du PACD.
- **Finalités statistiques :**
 - Analyse du nombre d'aménagements nécessaire et leur nature
- **Base juridique :**
 - Respect d'une obligation légale (article 6c du RGPD)

Données ou catégories de données traitées

- **par collecte indirecte** (à partir de l'annuaire fédérateur ou saisie par les services instructeurs)
 - Données d'identification des enseignants, des personnels de direction, du personnel des services de la DRH d'académie (Correspondant handicap académique-DPES-DPEP-DRH adjoint, Assistant de service social en faveur des personnels et conseillers RH de proximité du service de médecine de prévention et des supérieurs hiérarchiques : nom, prénom
 - Données professionnelles des enseignants : affectation actuelle modifiable si le choix proposé n'est pas correct, domaine (1D, 2D), corps, grade, discipline si le domaine 2D est choisi, affectation temporaire et nouvelle fonction en cas d'acceptation du dossier, réorientation professionnelle, bilans annuels, notification de décision

- *Données de contact des enseignants, des personnels de direction, du personnel des services de la DRH d'académie : adresse mail professionnelle*
 - *Données sensibles des agents demandeurs : avis du médecin du travail (favorable ou défavorable), décision de la commission qui ne reprend pas les données collectées directement sauf le corps d'appartenance*
 - *Données d'utilisation du service en ligne des enseignants, des personnels de direction, du personnel des services de la DRH d'académie : adresse IP, horodatage, activités en ligne*
- **par collecte directe des données concernant les enseignants, agents demandeurs**
 - *Données d'identification : date de naissance (facultatif)*
 - *Donnée de contact des enseignants : adresse postale*
 - *Autres données à caractère personnel non sensible issues de la demande de l'agent : choix entre une première demande, un premier ou un second renouvellement, les éléments du projet professionnel : description libre du projet, des motivations à intégrer le dispositif, éléments concernant les formations (initiale et continue), les diverses expériences professionnelles et le secteur géographique souhaité, éventuellement commentaires libres et optionnels*
- **Le recueil des données est obligatoire afin d'explicitier les raisons qui justifient de solliciter une admission dans ce dispositif de réorientation professionnelle à une commission de sélection.**
L'absence de transmission des données demandées en collecte directe rend impossible l'analyse des besoins du demandeur en termes d'accompagnement par l'employeur (notamment la collecte des données décrites dans la rubrique collecte indirecte, paragraphe "la demande de l'agent". Le demandeur s'expose à une décision défavorable.

Destinataires ou catégories de destinataires des données à caractère personnel

- *Service de la DRH qui sont le correspondant handicap académique, la DPES, le DPEP, le DRH adjoint, les assistants de service social en faveur des personnels et les conseillers RH de proximité : destinataires de toutes les données collectées (excepté le certificat médical et autres données de santé) pour traitement et suivi de la demande.*
- *Service de médecine de prévention (les médecins du travail du rectorat) : destinataires de toutes les données.*
- *Le supérieur hiérarchique du demandeur : destinataire de la notification indiquant que l'agent a fait une demande de PACD. Destinataire de la décision finale de la demande.*

Aucune prise de décision automatisée n'est opérée, y compris le profilage (Article 22 du RGPD).

Aucun transfert des données s'effectue hors de l'Union Européenne.

Durée de conservation des données :

- *Données d'identification, données de contact et données professionnelles collectées et traitées : 1 an en ligne et à l'issue, 3 ans maximum sur un serveur à accès restreint par des habilitations nominatives ou avant, si l'agent demandeur quitte le dispositif*
- *Données d'utilisation du service en ligne : les données de journalisation sont gardées durant 1 année glissant*

Les mesures de sécurité : *informations réservées au responsable de traitement (ou MOA) et au délégué à la protection des données. Les contacter pour plus d'informations.*

Vos droits sur les données vous concernant :

Conformément au règlement général sur la protection des données (RGPD) et à la Loi Informatique et Liberté modifiée, vous pouvez accéder et obtenir copie des données vous concernant, vous opposer au traitement de ces données ou les faire rectifier. Vous disposez d'un droit à la limitation du traitement sur vos données.

Exercice de vos droits :

- Vous pourrez exercer l'ensemble de vos droits sur ce traitement auprès du service détenant la maîtrise d'ouvrage et agissant pour le compte de M. le recteur, responsable de traitement.
 - par courriel auprès du service du correspondant handicap académique :
correspondant-handicap@ac-reunion.fr
(Merci de préciser dans l'objet du message : Protection des données – Exercice de droit)
 - par courrier postal :
Rectorat de La Réunion - Direction des ressources humaines, service du correspondant handicap académique
24 Avenue Georges Brassens CS 71 003 - 97 743 Saint-Denis Cedex 9

Il faudra accompagner votre démarche de la copie de votre pièce d'identité, valide au moment de la demande. Cette pièce sera conservée le temps de son instruction.

- Pour toute question concernant le traitement de vos données personnelles, vous pouvez contacter la déléguée à la protection des données de l'académie :
 - par courriel : dpd@ac-reunion.fr
 - par téléphone : 06 92 30 13 59
 - par courrier postal adressé au :
Secrétariat Général - A l'attention de Mme la Déléguée à la protection des données académique
Rectorat de La Réunion 24 Avenue Georges Brassens CS 71 003 - 97 743 Saint-Denis Cedex 9

Réclamation auprès de la CNIL

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits sur vos données ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL <https://www.cnil.fr/fr/agir/saisir-la-cnil> ou par voie postale à l'adresse suivante : 3 Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 PARIS Cedex 07